

honnête, mais dont la conscience est très élastique—c'est un hasard moral inimitable. La première classe renferme la majorité des risques. La troisième classe comprend un très grand nombre d'assurés. D'homme à homme, leur manière de juger ce qui est bien et ce qui est mal peut être tout-à-fait correcte, vraie et morale; mais d'homme à compagnie, leur vision est affectée de strabisme.

En discutant la relation des agents au hasard moral, dans l'assurance contre les accidents, l'auteur fait remarquer que l'agent d'une assurance contre les accidents est aussi agent pour d'autres genres d'assurance et qu'il ne s'intéresse pas autant à son affaire d'accidents qu'à ses autres affaires d'assurance, telles que l'assurance contre l'incendie et l'assurance-vie. Il dit qu'il en est arrivé, par expérience, à la conclusion que beaucoup d'agents font preuve d'une grande négligence en ne lisant pas et en n'expliquant pas au client la formule de demande d'assurance avant qu'il la signe, ainsi que dans la classification des risques. Quand des clients se livrent à plusieurs occupations, il n'est pas rare que l'agent les classe dans la catégorie la moins hasardeuse, malgré les instructions données à ce sujet. L'agent se charge aussi d'habitude de faire valoir les réclamations de ses clients, comme on peut le voir par les nombreuses réclamations reçues pour des confusions insignifiantes, de la part de personnes qui disent fréquemment qu'elles n'auraient rien réclamé, sans les conseils de l'agent. Il arrive très souvent qu'un agent écrive au bureau-chef quand une réclamation d'un de ses clients a été rejetée, et demande que cette réclamation soit admise, pour aider ses affaires dans la communauté. L'auteur sait qu'il est fréquemment fait droit à une telle requête, parce que si la réclamation n'était pas admise, le client s'adresserait à une autre compagnie. C'est ce qu'il appelle se payer par une vengeance.

L'agent commet encore une faute quand il laisse un homme prendre plus d'assurance qu'il n'est nécessaire, grâce à quoi le réclamant obtient une indemnité plus forte que la somme qu'il gagne en travaillant.

En discutant la relation du médecin au hasard moral, l'auteur dit que si les médecins se conformaient à leur code, il n'y aurait pas de hasard moral; mais l'expérience le force à dire qu'il y a une petite classe de médecins qui n'ont pas

Richmond and Drummond Fire Insurance Company.

Siège Social: Fondée
RICHMOND, QUÉ. EN 1879
Capital \$250,000
Déposé au gouvernement du Canada 60,000

HON. WILLIAM MITCHELL, Président.
ALEX. AMES, Vice-Président.
J. C. McCAIG, Gérant. S. C. FOWLER, Secrétaire
J. A. BOTHWELL, Inspecteur.

JUDSON G. LFE, Agent Résident,
Edifice Guardian Building, 160 St Jacques
MONTREAL, QUÉ.

On demande des agents dans
les districts non représentés.

toujours un idéal élevé; ils peuvent agir très mal envers la compagnie sans intention; mais ils ne savent pas agir comme ils devraient le faire, les intérêts de leurs patients et ceux de la compagnie d'assurance.

Le hasard modal, en ce qui concerne sa relation à l'avocat, est limité presque entièrement à la partie des responsabilités de l'employeur. D'après l'auteur, c'est là le hasard le plus sérieux de la compagnie.

Certains avocats suivent souvent jusque chez elles ou jusqu'aux hôpitaux les personnes blessées pour les induire à revendiquer leurs droits devant les tribunaux.

En ce qui concerne le hasard moral de la compagnie vis-à-vis d'elle-même, l'auteur dit que si l'assuré fait une déclaration déloyale ou exagérée ou une réclamation qui ne rentre pas dans les termes de la police et si la compagnie, étant au courant de ce fait, admet cette réclamation, elle crée un hasard moral pour elle-même, car elle n'a pas été loyale envers elle-même. Elle continue en disant qu'il n'y a pas une compagnie d'assurance contre les accidents, ayant quelque importance, qui fasse des affaires dans ce pays sans payer de fortes indemnités pour des réclamations déloyales et exagérées, chaque année. Cela constitue, aux yeux de l'auteur, un des hasards moraux les plus importants. Les compagnies n'ont pas le droit de faire cette libéralité apparente à une classe de leurs clients, la troisième classe décrite, qui poussent les hauts cris quand leurs réclamations ne sont pas payées et qui essaient de faire du tort à la compagnie, aux yeux des clients honnêtes. C'est avec les clients honnêtes que la compagnie d'assurance gagne son argent. Le paiement des réclamations déloyales à des clients déloyaux est un vol vis-à-vis des clients honnêtes qui paient pour le client honnête. Si les compagnies ne payaient que pour les réclamations loyales, il est certain qu'avec les primes actuelles, l'indemnité beaucoup plus forte pourrait être payée au client loyal.

(A suivre).

C'EST UN FAIT ACQUIS

que dans la vie pratique des affaires,
les annonces insérées dans un bon
Journal de la partie, rapportent.
Faites un essai dans le "Prix Courant"
et vous serez satisfait.

POURQUOI

DOIT-ON S'ASSURER DANS

La Sauvegarde

- 1o PARCE QUE Ses taux sont aussi avan-
tageux que ceux de n'importe
quelle compagnie.
- 2o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales
que celles de n'importe quel-
le compagnie.
- 3o PARCE QUE Ses garanties sont supérieure-
res à la généralité de celles
des autres compagnies.
- 4o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de
sa direction sont une garantie
de succès pour les années
à venir.
- 5o PARCE QUE Par dessus tout, elle est une
compagnie canadienne fran-
çaise et que ses capitaux res-
tent dans la province de Qué-
bec pour le bénéfice des nôtres

Siège social: 7 PLACE D'ARMES,

MONTREAL.

THE Imperial Live Stock Corporation.
Fonds Garanti, \$100,000. Assurance
contre la mortalité du Bétail et des
Chevaux. Mortalité Générale. Poulina-
ge. Etalons. Castration. Bétail. Mort
Accidentelle. Nous payons le montant
assuré quelle que soit la nature de la
mort.

Bureau:

Chambres 6 et 7, Edifice New York Life,
MONTREAL.

Et Nous demandons des agents.

CREDIT FONCIER, F.-C.

Montreal, Quebec, Toronto, Winnipeg, Regina, Edmonton, Vancouver

Prêts sur propriétés en valeur, de ville et de campagne. Prêts
aux Corporations Municipales et Scolaires, aux Fabriques de
paroisses. La Société ne charge aucune Commission. Pour
blancs et formules s'adresser aux bureaux de la Société.

30, Rue St-Jacques, --- --- --- MONTREAL